

Appel à projet Recherche Santé Environnement «Guyane Santé 2030»

Mars 2025

Date de dépôt des dossiers pour une demande de prise en charge financière de l'ARS :

Du 30 mars 2025 au 31 mars 2027 : dépôt au fils d'eau

Confirmant son positionnement de facilitatrice du renforcement de la base de recherche de la Guyane, l'ARS consacra 1 000 000€ par an au cours de 3 ans consécutifs aux projets retenus par cet appel à projet. Cet appel s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Guyane santé 2030 », déclinaison opérationnelle du projet régional de santé environnement 2024-2028. Cet appel à projet vise à soutenir les projets de recherche fondamentale et transrationnelle, descriptive ou appliquée, par l'attribution des financements partiels ou intégraux. Le cœur du programme vise à mettre en place des réponses aux actions du PRSE ou/et apporter une vision scientifique plus approfondie des thématiques.

I. INTRODUCTION

Le rôle déterminant de qualité de vie et de la qualité des milieux sur l'état de santé fait aujourd'hui consensus et est pris en compte depuis plus d'une vingtaine d'années au niveau mondial, notamment au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS).

Les déterminants environnementaux de la santé sont nombreux et incluent des facteurs tels que la qualité de l'air, la gestion des déchets, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, et la sécurité alimentaire. Ces déterminants sont influencés par les politiques publiques, les activités industrielles et économiques, et les comportements individuels.

Le territoire de Guyane est marqué par une géographie particulière qui va avoir des implications en santé humaine. Sa vaste forêt, ses fleuves et ses écosystèmes divers favorisent l'exposition à

la faune sauvage avec pour conséquence des risques en termes de maladies vectorielles. Le climat équatorial, caractérisé par des températures élevées et une humidité importante tout au long de l'année, est particulièrement propice au développement des arboviroses. Cette situation géographique rend la mobilité vers les territoires intérieurs de la Guyane fortement contrainte conduisant à une inégalité pour l'accès aux soins et aux services publics tels que la collecte des déchets et à l'eau et in fine à une plus forte vulnérabilité de ces populations aux impacts de ces différents facteurs environnementaux.

Par ailleurs, la Guyane dispose des plateaux hospitaliers et techniques, reparti notamment entre le GCS ES Préfigurateur du CHU de Guyane et ses établissements fondateurs : CH de Cayenne, CH de Kourou et le CH de l'Ouest-Guyanais. L'Université de Guyane, l'Institut Pasteur à Cayenne et l'IRD complètent les infrastructures de recherche.

Confirmant son positionnement de facilitatrice du renforcement de la base de recherche de la Guyane, notamment dans le contexte de la création du CHU de Guyane avec une approche « une seule santé » l'ARS consacra 3 000 000 € aux projets retenus par cet appel à projet.

En soumettant son projet à l'ARS Guyane, le candidat s'inscrit dans le parcours et les prérequis suivants :

- Il s'engage à travailler dans une base de données de recherche en OPEN DATA¹
- Il s'engage à valoriser scientifiquement les résultats par au moins une publication dans une revue indexée à comité de lecture pour le compte d'un laboratoire de recherche guyanais.
- Il s'engage à partager des résultats de recherche avec l'ARS Guyane

II. NATURE DES PROJETS RECEVABLES

L'ARS souhaite soutenir prioritairement les projets visant à caractériser et/ou à limiter les risques liés :

- aux dépôt sauvages de déchets dans le milieu naturel,
- Aux eaux usées,
- Aux zoonoses et maladies vectorielles,
- A un défaut d'accès à l'eau potable,

Le coût du projet présenté doit intégrer la rémunération du porteur, le coût de recherche de formation et du réseau, les coûts de gestion et de fonctionnement, le coût de publication et les coûts indirects ne doivent pas dépasser 10% du projet global.

Le montant total de financement demandé ne doit pas dépasser 400 000 €. Les dépenses présentées doivent être exclusivement dédiées au projet.

• ¹ Conforme au cahier des charges d'Horizon Europe

III. CRITERES DE RECEVABILITE

Le candidat doit être issu d'une filière en santé ou autre filière scientifique (chimie, physique, biologie, environnement, anthropologie, ingénierie...) dans le cadre d'un projet lié à la santé environnement. Les candidats extérieurs à la Guyane sont éligibles, mais une association avec un laboratoire guyanais pour la partie de la valorisation de la recherche est un élément obligatoire.

Concernant des projets de recherche, le projet ne doit pas être redondant avec d'autres projets déjà en cours sur le territoire de Guyane.

Le membre de la commission scientifique et du jury de cet appel à projet peuvent déposer également un projet à condition qu'il ne participeront nullement à la notation et au vote concernant son propre projet ou d'un projet de thématique similaire.

VI. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir :

- Le formulaire du projet complété (annexe)
- Le CV du chercheur
- Budget prévisionnel justifiant le montant demandé sous format EXCEL ou complété directement dans le formulaire de la « ma démarche santé »
- Lettre d'intention de partenariat avec un laboratoire de recherche basé en Guyane

L'ARS se réserve le droit de demander un complément d'information après le dépôt de dossier.

VII. CRITERES D'EVALUATION / COMPOSITION DE COMITE D'EVALUATION

Il est possible de déposer les dossiers au fil d'eau entre 30 mars 2025 et 31 mars 2027 jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe dédié à l'AAP santé environnement Guyane Santé 2030.

Le dépôt de **candidature doit être réalisé par la plateforme « ma démarche santé »**

Le comité d'évaluation se prononce sur la recevabilité du dossier. Un avis scientifique de commission d'experts extérieurs au territoire de Guyane peut être sollicité. La validation finale des projets retenus relève du directeur général de l'ARS de Guyane.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Pertinence de la méthodologie proposée
- Pertinence des moyens mobilisés par rapport aux résultats attendus
- Potentiel scientifique du projet et sa plus-value pour la santé des populations de Guyane et de la réalisation des actions du PRSE de l'ARS de Guyane

ANNEXE 1 : FORMULAIRE POUR PRESENTER UN PROJET DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Standard : 05 94 25 49 89

Siège : 66, avenue des flamboyants – BP 696 – 97300 CAYENNE CEDEX

APPEL À PROJETS 2024

Guyane Santé 2030

Descriptif du projet

DATE DE SOUMISSION :

| | |
|---|--|
| NATURE de la demande | Financement projet recherche/ financement de formation/ co-financement d'équipement de recherche |
| Titre du projet : | |
| Porteur du projet : | |
| Structure d'accueil si identifié : | |
| Période totale du projet | |

Résumé du projet

Maximum 5000 caractères espaces compris

Le texte rédigé doit nous permettre de répondre aux questions : Quel est le projet, qui sont les porteurs du projet (avec quels partenaires), à qui s'adresse-t-il, à quel endroit, comment va-t-il être déployer, quand va-t-il se dérouler, et pour quelle durée ?

Standard : 05 94 25 49 89

Siège : 66, avenue des flamboyants – BP 696 – 97300 CAYENNE CEDEX

Présentation de l'organisme bénéficiaire de la subvention (maximum 1000 caractères espaces compris)

Quelle est/sera la structure d'accueil de votre recherche ?

Présentation du coordonnateur.

CV, fonction et description des activités

| |
|--|
| |
|--|

| |
|--|
| Annexe financière – tableau Excel |
| <u>Merci de présenter le budget du projet en format EXCEL</u> |

| |
|---|
| Autres financements pour ce projet : Avez-vous demandé des financements complémentaires à d'autres organismes ? Veuillez préciser les montants, l'objet des financements et les noms des organismes : <i>Merci de préciser si ces budgets sont acquis ou en cours d'obtention.</i> <i>S'ils sont acquis merci de préciser les postes de dépenses afférents</i> |
| |

Bénéficiez-vous déjà de subvention(s) de l'ARS ?

En tant que coordonnateur :

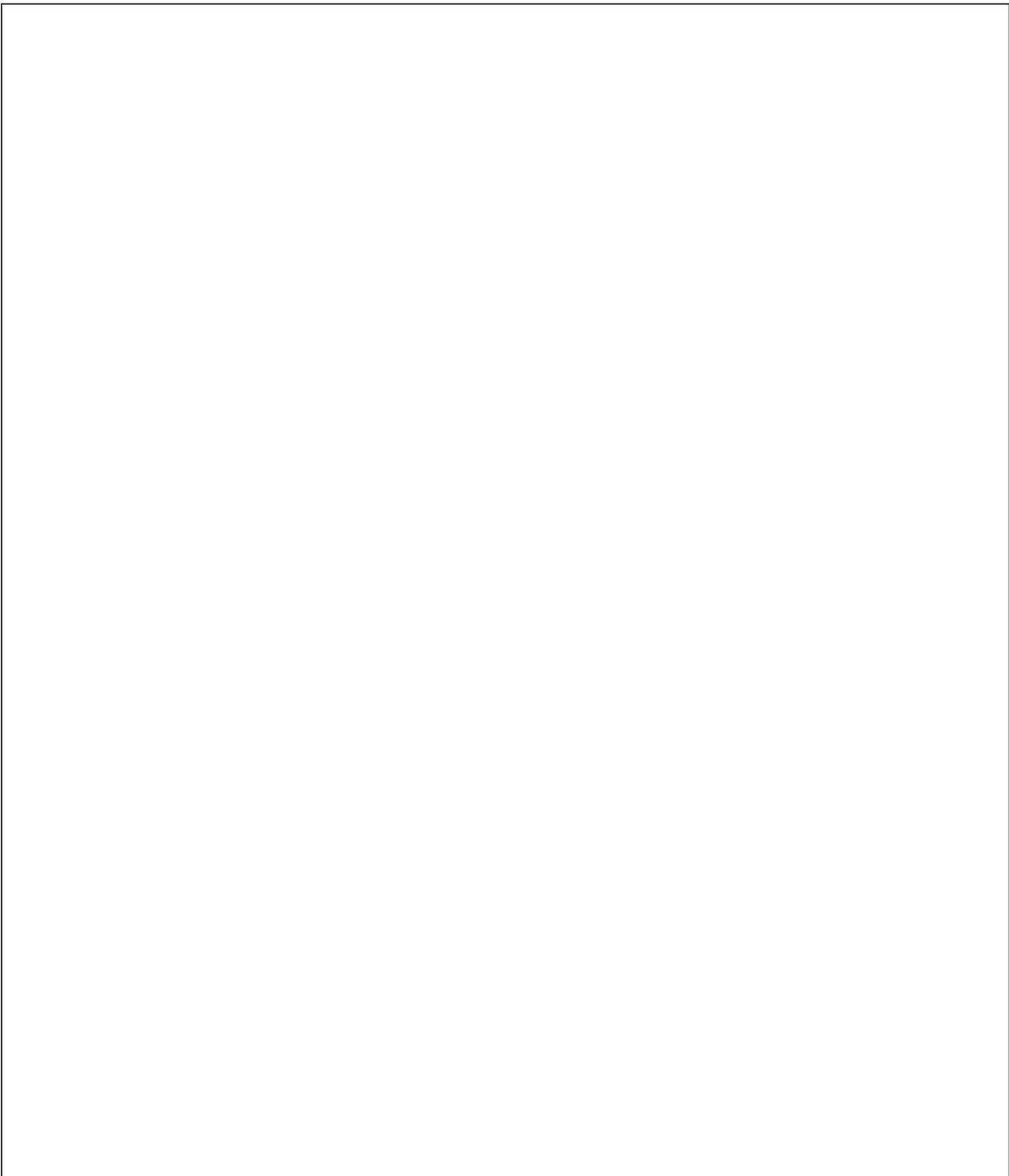
- Nom de l'appel à projets :
- Année :
- Titre du projet :

En tant que membre d'équipes :

- Nom de l'appel à projets :
- Année :
- Titre du projet :

Contexte dans lequel s'inscrit le projet :

- Constats et éléments de diagnostic territorial (contexte territorial, sanitaire, et social)
- Expériences antérieures sur lesquelles s'appuie le projet
- Cohérence du projet au regard des politiques publiques conduites à l'échelle du territoire et au niveau national
- Contexte partenarial



Objectifs et finalités du projet :

Standard : 05 94 25 49 89

Siège : 66, avenue des flamboyants – BP 696 – 97300 CAYENNE CEDEX

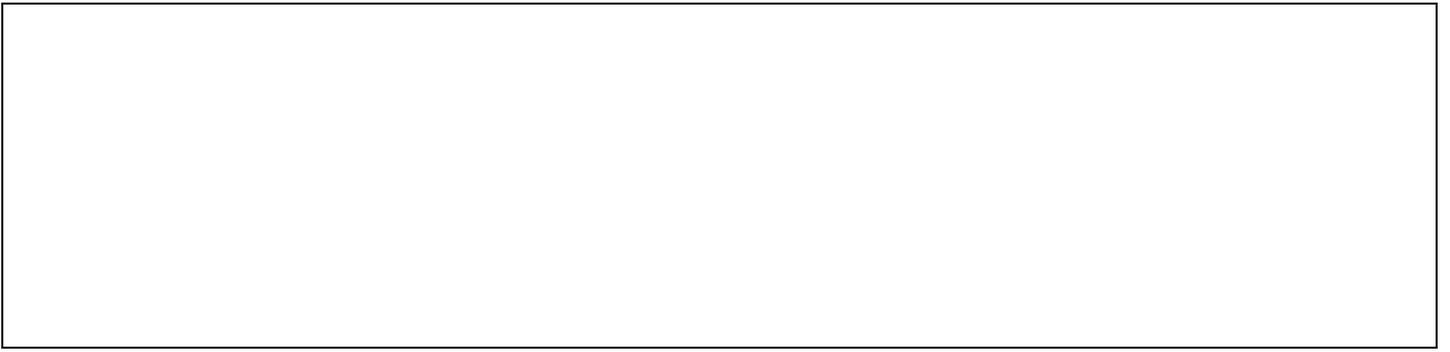
- Quels sont les objectifs ou livrables précis au regard du contexte annoncé ci-dessus ?
- Quelles sont les perspectives ultérieures du projet : mutualisation des actions, déploiement à plus large échelle, valorisation prévue, installation permanente en Guyane ?

Modalités de réalisation du projet :

- Protocole d'intervention et méthodologies ;
- Pilotage du projet et adéquation des ressources humaines impliquées ;
- Plan de réalisation du projet :
 - Actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs,
 - Rôle de chaque acteur impliqué (notamment dans le contexte d'une politique publique ou d'une stratégie plus largement impulsée à l'échelle du territoire),
 - Calendrier prévisionnel de réalisation,

Évaluation des résultats et des impacts du projet :

- Résultats et impacts attendus ;
- Méthodologie d'évaluation (évaluation d'impact et évaluation de processus) ;
- Indicateurs et descripteurs de suivi de projet, indicateurs et descripteurs de résultats, modalités d'évaluation de la qualité des actions menées ;
- Ressources humaines et compétences impliquées dans le processus d'évaluation.



Standard : 05 94 25 49 89

Siège : 66, avenue des flamboyants – BP 696 – 97300 CAYENNE CEDEX